

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 13 (1877)
Heft: 24

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

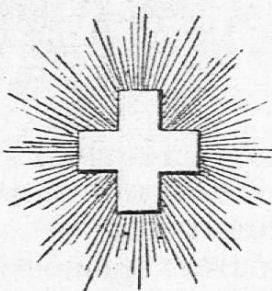
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LAUSANNE

15 DÉCEMBRE 1877

XIII^e Année.



N^o 24.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — L'enseignement historique au Congrès de Vienne en Autriche. — L'Eglise et l'Ecole. — Correspondance. — Bibliographie. — Partie pratique. — Chronique scolaire. — Variété : La composition à l'école. — Nominations.

L'enseignement historique au Congrès scolaire de Vienne.

Dans une assemblée nombreuse de pédagogues autrichiens, on a agité la question de l'enseignement historique à l'école populaire. Cette question étant aussi à l'ordre du jour chez nous, nous croyons devoir donner un aperçu de la discussion sérieuse qui s'est engagée sur ce point entre les hommes d'école des bords du Danube.

Une opinion représentée par un mémoire de longue haleine, d'un M. Sachse, arrive aux conclusions suivantes :

I. L'enseignement de l'histoire ne peut pas être retranché du programme d'une école populaire, et cela tant au point de vue national qu'au point de vue pédagogique.

II. Pour réussir à trouver la méthode naturelle la plus conforme aux dispositions intellectuelles de l'enfant, il faut commencer par se faire une idée juste de la manière dont l'enfant conçoit les données historiques.

III. Le premier but de l'histoire est d'apprendre à l'enfant à comprendre le présent par l'étude du passé et doit avoir pour résultat de former le sentiment national et politique. Or, l'histoire

ancienne ne conduisant pas à ce résultat, il en sera fait abstraction.

Il y aurait aussi de graves inconvénients à donner des leçons spéciales sur l'histoire de la contrée (province ou canton) à laquelle appartient l'enfant. Cette étude, trop locale, nuit à celle de l'histoire du pays en général⁴.

Quant à la Méthode, *les idées générales ne sont pas du domaine de l'enfance. L'enseignement doit être propédeutique et aller du simple au composé.*

L'enseignement de l'histoire ayant, selon M. Sachse, la nationalité et la politique en vue, c'est-à-dire le présent plutôt que le passé lui-même, la Méthode régressive qui commence par les événements actuels devrait être préférée. Toutefois, comme le présent ne se comprend que par le passé, comme cause du présent, l'observation d'une marche chronologique est nécessaire.

M. Sachse se prononce contre tout mélange des traditions et légendes à l'histoire.

L'opinion de M. Sachse soulève un débat contradictoire au sein de l'assemblée.

Un membre, le professeur Deinhard, ne trouve pas heureuse l'idée de n'étudier l'histoire qu'à un point de vue exclusif et utilitaire de nationalité et de politique. Le point de vue éducatif est ainsi sacrifié. Il partage, en revanche, l'idée du préopinant, concernant la nature de l'enseignement historique, qui doit être propédeutique dans l'école populaire et non systématique. Il ne peut pas exclure le passé, qui est le père du présent. L'histoire d'un peuple est la conscience de son passé et le tableau de son développement complet. Il faut sans doute que l'enfant se sente membre de son peuple, mais il n'est pas moins nécessaire qu'il comprenne qu'il y a aussi un lien entre les peuples.

L'enseignement régressif n'est pas possible ; c'est dans la famille, de la bouche de son père et de son grand-père, que l'enfant apprend l'histoire contemporaine, celle des guerres, par exemple, auxquelles l'un et l'autre ont pris part. Exclure la légende de l'histoire n'est pas chose facile, car elle se mêle aux événements les plus authentiques, à la vie des plus grands hommes ; elle est innée à l'esprit et à la fantaisie populaires. Les souvenirs du peuple prennent, bon gré, mal gré, un caractère légendaire. La chronologie trop exacte et la Méthode systématique ne conviennent guère à l'enfance. M. Deinhard met un grand

(*) Dans son Rapport sur l'Instruction, le Congrès de Tribourg et qui doit être communiqué au Congrès pédagogique de Vienne.

Nous recommandons cette observation à ceux qui non contents de l'enseignement de l'histoire générale, s'avisent de faire encore un enseignement spécial de l'histoire de leur canton.

prix à l'histoire biblique comme moyen d'éducation, et pour l'éveil du sens historique ; car il est à la fois imagé et idéal, mystique et réel.

M. Deinhard ne veut pas séparer la géographie ou la science de la Terre, de l'histoire, parce qu'il faut connaître l'une pour comprendre l'autre. Un moyen excellent d'éveiller le sens historique chez l'enfant, selon M. Deinhard, c'est le livre de lecture. Mais pendant que la forme biographique est recommandée par la plupart des pédagogues, M. Deinhard ne la croit pas appropriée à l'enfance, non-seulement par le motif que les enfants instruits de cette façon pourraient être induits à croire que les grands hommes ont tout fait, mais par la raison encore qu'ils n'ont pas la maturité d'esprit nécessaire pour embrasser toute une vie d'homme.

La forme biographique est, aux yeux du contradicteur de M. Sachse, une forme forcée et exclusive. Forcée parce qu'on se voit contraint de faire entrer, bon gré, mal gré, dans l'histoire d'un homme, celle du temps où il a vécu et même des événements auxquels il est resté étranger. Il préfère à la forme biographique les récits formant un tout, les récits cycliques. (1)

A. DAGUET.

L'Eglise et l'École.

On entend de nombreuses plaintes au sujet de l'affaissement religieux, moral et intellectuel de nos populations. Ici on parle de l'indifférence religieuse, là de la prédominance de la vie matérielle et de l'affaiblissement des liens de famille ; ailleurs, on gémit sur l'indifférence d'une multitude de parents à l'égard de l'instruction de leurs enfants ; les envoyer à l'école est pour eux un impôt quasi intolérable et, quant aux enfants, ils donnent trop souvent le triste spectacle de leur empressement à rejeter loin d'eux tout leur bagage scolaire.

Faisons la part des exagérations commises, on ne peut pas voir qu'il y ait du vrai dans plusieurs de ces reproches. De nombreux amis du bien public s'ingénient pour remédier à ces maux. Dans le domaine de la religion et de l'Eglise, quelques-uns voudraient introduire de nouvelles formes dans le culte public, transformer la prédication, tenir dans notre pays des meetings religieux à l'instar de ce qui se fait en Angleterre et en Amérique. Est-il question de la moralité publique ? on voit surgir une quantité d'associations et d'institutions diverses. Parle-t-on d'instruction publique ? l'attention des hommes compétents se porte sur des réformes

(1) Dans son Rapport sur l'*Educateur*, lu au Congrès de Fribourg et qui doit paraître dans le compte-rendu du Congrès, nous avons émis des opinions sur l'utilité de l'histoire des opinions qu'il peut y avoir utilité à comparer avec les vues exprimées au Congrès pédagogique de Vienne.

à introduire dans les lois scolaires, dans les programmes, dans les méthodes, dans le choix et l'emploi des manuels ainsi que sur les moyens à employer pour que les jeunes adultes ne laissent pas disparaître les connaissances acquises à l'école. On peut discuter la valeur de quelques-unes des propositions faites, les intentions de leurs auteurs sont hors de toute discussion.

Je crois qu'il existe encore un autre moyen qui pourrait être d'une grande efficacité, du moins dans le cercle de notre famille vaudoise ; je veux parler d'un rapprochement entre l'Eglise et l'Ecole. Ah ! je vois déjà sourire de pitié, à l'ouïe de ces paroles, certaines personnes qui, s'étayant des grands mots de liberté et de progrès, ou bien poussées par des idées préconçues, voudraient amener une séparation complète entre ces deux domaines. Il y aurait ici de curieux rapprochements de personnes à faire : on trouverait dans le même coup des hommes qui professent ailleurs des principes très opposés ; on verrait les extrêmes se toucher. Mais, entendons-nous. Voudrais-je peut-être en soutenant le principe de l'union de l'Eglise et de l'Ecole ramener celle-ci à ce qu'elle était il y a à peine un siècle et en faire une dépendance, une sorte de succursale de l'Eglise ? En aucune façon. L'Eglise et l'Ecole sont deux institutions qui ont chacune leur caractère propre et qui, comme telles, doivent avoir leurs allures particulières et indépendantes. Mais, si elles emploient des procédés différents, elles suivent cependant des chemins très rapprochés et même parallèles, pour arriver au même but. Le célèbre pédagogue Francke l'a dit avec raison, « la pédagogie, c'est l'art de former l'homme le citoyen, le chrétien » ; on ne pourrait pas mieux définir le but auquel doit tendre la religion. Les deux institutions ont aussi un ennemi commun, l'ignorance et la démoralisation, fruits de l'impiété. Elles sont donc semblables, à deux sœurs, qui sans abandonner leur individualité, doivent travailler au bien de la maison paternelle. Les deux sœurs marchent-elles en bonne harmonie ? Tout dans la maison s'en ressent favorablement. Vivent-elles, au contraire, dans la discorde, ou simplement se rendent-elles étrangères l'une à l'autre ? Le bonheur domestique en souffre.

Partant de ce point de vue, nous estimons que l'Eglise et l'Ecole sont nécessaires l'une à l'autre et doivent se prêter un appui mutuel. Le développement religieux sans celui de l'intelligence n'est qu'un arbre tronqué et tombe facilement dans de graves aberrations ; l'instruction sans base religieuse laisse d'importants besoins non satisfaits et conduit aisément à l'immoralité. Nous ne comprenons pas un pasteur qui ne soit pas pédagogue par le cœur et qui se désintéresse de l'instruction publique ; nous ne comprenons pas davantage un régent qui n'apprécie pas la haute valeur de l'Évangile pour l'éducation des enfants qui lui sont confiés. Il rabaisse lui-même la belle mission dont il était chargé.

Mais l'Eglise et l'Ecole marchent-elles ensemble dans la bonne harmonie désirable ? Hélas ! n'y a-t-il pas trop de personnes qui cherchent à semer la défiance entre leurs représentants ? Ceux-ci ont-ils toujours les uns à l'égard des autres, le respect, les égards et la confiance qu'on pourrait souhaiter ? Un état de tension et de qui-vive ne sépare-t-il pas les deux institutions ? Au lieu de travailler dans un même esprit pour

atteindre le même but, on ne se connaît pas assez, on ne s'entend pas, on ne se comprend pas, on devient étrangers pour ne pas dire hostiles. Et cependant, il y a un grand nombre de questions d'intérêt commun sur lesquelles on pourrait s'éclairer mutuellement et beaucoup de devoirs communs dans l'accomplissement desquels on pourrait s'encourager les uns les autres. Disons-le, pasteurs et régents, tous ont quelques reproches à se faire à cet égard. Sans parler de certains conflits regrettables, ils ne se sentent pas suffisamment membres les uns des autres, pour travailler d'un commun accord, chacun dans sa sphère, au bien du corps entier. Ils se considèrent trop comme des ouvriers appelés à travailler dans des domaines complètement séparés, pour ne pas dire opposés. Le résultat est d'affaiblir des forces qui seraient bien plus énergiques, si l'on était animé d'un même esprit, c'est par conséquent donner plus de prise à l'ennemi commun. Voyez, au contraire, quelle puissante digue une bonne entente pourrait opposer aux progrès du mal. Ici, comme ailleurs, l'union fait la force.

Il nous paraît donc infiniment désirable, en vue des progrès de la religion, de la moralité publique et de l'instruction populaire, qu'il s'établisse une entente cordiale entre l'Eglise et l'Ecole, que les représentants de ces deux institutions puissent se voir, s'éclairer mutuellement sur leurs intérêts communs et apprendre à se connaître, à s'estimer et à s'aimer. Ainsi pourront se dissiper de nombreuses préventions. Pasteurs et régents, tendons-nous donc une main fraternelle ; nous sommes tous ouvriers dans la vigne du Seigneur ; les compartiments du travail seuls diffèrent ; nous aimons tous notre patrie terrestre ; nos regards à tous sont dirigés vers notre patrie céleste.

Comment la chose pourra-t-elle s'effectuer ? L'initiative privée serait insuffisante pour produire un mouvement qui devrait s'étendre sur tout le pays. Il ne peut pas être question non plus d'un acte législatif. Avant tout, il faut que les cœurs soient bien disposés ; sans cette condition, tout échouera. Mais il nous paraît que nos autorités ecclésiastiques et scolaires supérieures, nos inspecteurs et tout particulièrement le Département de l'instruction publique et des cultes, qui préside aux deux institutions, auraient un beau rôle à remplir en provoquant des conférences, sinon officielles, du moins officieuses, composées de pasteurs et de régents, ainsi que de délégués des conseils de paroisses et des commissions d'école, que l'on appellerait à discuter les questions d'intérêt communs à l'Eglise et à l'Ecole. L'essai qui a été fait d'inviter les commissions d'école à se faire représenter aux conférences scolaires de district, où une question de cette nature a été traitée, a donné un résultat qui doit être un encouragement à faire un pas de plus dans le sens indiqué.

Nous pensons, de plus, que nos journaux ecclésiastiques et religieux, et nos journaux pédagogiques, exerceraient une salutaire influence en publiant des articles où les intérêts communs en question seraient traités et où l'on proclamerait franchement la bonne harmonie qui doit exister entre l'Eglise et l'Ecole. C'est dans ce but que nous faisons part de nos idées simultanément au *Journal évangélique* et à l'*Educateur*, avec nos vœux pour qu'elles soient du goût des lecteurs. Elles sont un

idéal sans doute, mais qui n'est pas impossible à réaliser, si chacun y apporte de la bonne volonté. Nous l'avons caressé pendant toute notre longue carrière et nous bénirions Dieu si nous pouvions en voir la réalisation, maintenant que cette carrière approche de son terme.

Ch. ARCHINARD, pasteur.

CORRESPONDANCE

Un ami du Valais nous pose la question suivante : Estimez-vous que sous l'empire de la Constitution fédérale actuelle, les cantons aient le droit de constituer leurs conseils supérieurs d'instruction publique uniquement d'ecclésiastiques où d'y placer ceux-ci en grande majorité? Les inspecteurs scolaires peuvent-ils être pris tous ou presque tous dans les rangs du clergé?

Nous répondrons à cette question qu'aux termes de l'art. 27 de la constitution fédérale, l'instruction publique doit être obligatoire et gratuite et la direction des écoles laïque, mais qu'on élude cette disposition en plaçant, dans plusieurs cantons catholiques, à la tête du département de l'instruction publique un membre du pouvoir exécutif et laïque, sauf à mettre presque partout des ecclésiastiques à la tête des écoles, des collèges, dans les commissions des études.

Notre opinion à nous est qu'on prenne les hommes les plus capables, sans exclusion, mais aussi sans prédilection. La soutane ne donne pas les talents, mais ne les étouffe pas non plus.

Nous ne voudrions pas exclure des hommes comme les pasteurs Vinet et Stapfer l'ancien ministre des sciences et des arts de la république helvétique, ni des prêtres catholiques comme le père Girard de l'enseignement public. Mais il y a bien des gens pour qui le rabat, la soutane ou le froc tiennent lieu de talent et de mérite pédagogique.

Ni prêtremanie, ni prêtrephobie. Ces idées nous le savons sont passées de mode et font place aux idées exclusives des deux côtés, mais ce sont les vraies cependant.

A. DAGUET.

BIBLIOGRAPHIE

GÉOGRAPHIE DES CANTONS FREYBURG (traduit librement du français), avec la carte Gerster, par M. J. Hänni, inspecteur d'écoles. Fribourg, Labastrou, 1877; 55 pages.

La Géographie élémentaire du canton de Fribourg en français, rédigée, dans le principe, par M. Suchet, alors inspecteur d'école, retouchée depuis plus ou moins bien, a subi, sous la plume de M. Hänni, une transformation heureuse et dont il est bien à désirer que l'on tienne compte dans la nouvelle édition française qui se fera de cette géographie.

Ce petit livre nous apprend que la population du canton est en ce moment de 110,833 âmes, pendant qu'en 1799 elle ne comptait que 67,800 âmes, que les 7/8 des habitants sont catholiques, et que le 8^e seu-

lement est de la religion réformée, c'est-à-dire qu'à côté de 95,000 catholiques, il y a 16,000 protestants.

Administrativement parlant, le canton a 7 districts, 278 communes et 126 paroisses, avec 380 écoles, peuplées de 18,502 élèves. Il y a 7 écoles secondaires dans le canton.

Au point de vue politique, on nous apprend que le patriciat fut restauré en 1814. On aurait dû nous dire quand il s'établit. Il est vrai que cette institution s'étant organisée peu à peu, le moment précis est difficile à fixer. C'est au 16^e siècle qu'il se forme, et en 1627 qu'il reçoit la dernière main. Le portrait du Fribourgeois est bien beau ; on n'y parle que de ses vertus. On veut aussi que le français soit parlé très purement dans les villes. De notre accent traînard et *bolzique*, pas un mot. Une chose manque à l'endroit de la langue, c'est la division des dialectes du patois romand et de l'allemand. Le patois romand compte trois principaux dialectes, le gruyérien, le quetzo, le broyard. Pour l'allemand, on distingue le dialecte de l'Oberland de la partie basse. Le dialecte de Jaun ou Bellegarde a aussi des particularités intéressantes.

Les adjonctions faites dans l'édition allemande portent sur plusieurs points importants, comme la Constitution, la statistique, la topographie, le climat, l'hydrographie, la richesse du pays, etc. De nouveaux et intéressants détails ont été ajoutés à la description de chaque district. Mais nous aurions désiré voir se conserver dans l'édition allemande certaines particularités relatives à la capitale, et la description des développements qu'avait pris l'industrie dans cette cité, qui en a si peu aujourd'hui.

Nous retrancherions, en revanche, les noms des localités, sur lesquelles il n'y a rien à dire. On peut les trouver dans la carte qui accompagne le livre. A. D.

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE, à l'usage des écoles primaires. 6^e édition, par Alexandre Daguët. Neuchâtel, Delachaux. 143 pages, 1 fr.

Cet ouvrage, dont 10,000 nouveaux exemplaires viennent d'être ajoutés aux 50,000 des précédentes éditions, a été augmenté de plusieurs détails et même de quelques faits saillants, comme la révision de la Constitution fédérale, acceptée en 1874. Sans sacrifier la tradition, on a cherché à la concilier avec l'histoire critique, dont on ne croit pas devoir cacher les résultats.

Quelques fautes regrettables s'y sont glissées. Ainsi le réformateur Viret doit s'appeler Pierre et non Jean.

LE JOURNAL DE LA JEUNESSE, recueil hebdomadaire illustré. Hachette ; 20 francs pour un an.

Nous avons déjà rappelé plus d'une fois à nos lecteurs cette belle et remarquable publication dont les gravures sur bois rehaussent si bien le texte varié, et où le sérieux, l'instructif, se mêle au dramatique et au piquant des aventures. Quoique destinées aux adolescents des deux sexes, les histoires, les tableaux de la nature, les causeries et les scènes réelles

les de la vie des peuples dont se compose le *Journal de la jeunesse* se lisent avec plaisir et charme par les personnes âgées. Les écrivains de cette feuille ont un vrai talent de conteurs qui les fait aimer à distance, comme si on les connaissait, parce que derrière l'auteur on voit toujours paraître l'homme de cœur ou la femme spirituelle et amie de la jeunesse.

Pas de prétention, pas de pédantisme, une morale pure, de la gaieté, de la sagesse et du bon sens, voilà ce qu'on trouve dans la feuille que nous recommandons et dont la couverture, à elle seule, vaudrait la peine qu'on en fit une de ses lectures favorites, tant elle est pleine de choses intéressantes et curieuses. Aux noms très connus de quelques-uns des auteurs, aux noms de Madame Witt née Guizot et d'Alfred Assolant, il en faut joindre d'autres non moins dignes de l'être, comme ceux de Madame Colomb, l'auteur de *Chloris et Janneton*, de J. de Girardin, l'historien de *Bébé*, et bien d'autres encore. A. D.

NOTICE HISTORIQUE SUR AARBERG JUSQU'A SA RÉUNION A BERNE, lue à la Société d'histoire du canton de Berne, le 24 juin 1877. Berne, chez Haller ; 30 pages.

Un instituteur prenant part aux travaux de la Société cantonale d'histoire, c'est rare partout, quoique cela puisse se voir aussi à Neuchâtel comme à Berne.

M. Sterchi, dans cette étude bien faite et intéressante, nous apprend entre autres que le pays d'Aarberg appartenait aux dynastes ou comtes d'Oltingen au onzième siècle, dont le territoire allait jusqu'à Neunegg et dont sont descendus, vraisemblablement, les comtes de Neuchâtel (voir Edouard de Wattenwyl, histoire de la Campagne de Berne). Le premier comte d'Oltingen, Cuno, eut deux fils, dont l'un, Buko, garda le château patrimonial, pendant que le second, Ulrie, avait son siège à Fénis et possédait la Tour forte de Neuchâtel. C'est à un de ces seigneurs Ulrie que la ville d'Aarberg dut son origine, ainsi que celle de Nidau. Elle reçut de plus les droits des bourgeois de Fribourg, en Uechtland 1271, et avait son avoyer comme elle. Les comtes d'Aarberg prennent place dans l'histoire, entr'autres à l'occasion de la fameuse guerre de Laupen, où ils combattirent avec la noblesse. Mais comme la plupart des seigneurs du temps, obérés de dettes, les Aarberg se voient bientôt réduits à hypothéquer, puis à vendre leurs biens. Et c'est ainsi qu'Aarberg devint une propriété de la ville de Berne, en 1358, et non en 1351, comme l'ont dit beaucoup d'écrivains.

Aarberg, selon M. Sterchi, a donné naissance au démocratique baneret et avoyer Péter Kistler, et au professeur Salchli, que notre auteur appelle, un peu hyperboliquement, *le célèbre philosophe Salchli*. C'était, dans tous les cas, un esprit original et qui a eu le mérite d'ouvrir le premier cours d'histoire qui ait été donné à Lausanne, où il occupait la chaire de professeur académique.

UNIVERSITÄT BERN-VORLESUNGEN. Cours de l'Université de Berne ; chez Körber, 1877 ; une vingtaine de pages.

L'Université de Berne, ouverte en 1835 et dont le conseiller d'Etat Charles Neuhaus, plus tard Avoyer, fut un des principaux promoteurs, se compose de 4 Facultés, savoir : I. Faculté théologique, divisée en Faculté de théologie évangélique et Faculté de théologie catholique ; II. Faculté de droit ; III. Faculté de médecine ; IV. Faculté philosophique.

La Faculté de théologie évangélique a six professeurs, la Faculté de théologie catholique six également, la Faculté de droit, dix, la Faculté de médecine, vingt-cinq professeurs, la Faculté de philosophie, qui comprend les sciences exactes et naturelles, les lettres, la philologie et les arts, quatorze, sans parler de l'école vétérinaire, qui en a quatre (non compris les professeurs d'autres Facultés qui y donnent des cours.)

En examinant les cours de la Faculté de philosophie, on est étonné de n'y trouver aucune chaire de littérature française, ni rien qui semble indiquer que la Suisse et le canton de Berne, en particulier, ont un élément romand. Depuis les temps de Neuhaus, cependant, il y avait presque toujours eu un professeur de littérature française à l'université de Berne. La circonstance qu'elle est devenue ville *fédérale* ne devrait pas, semble-t-il, rendre cet enseignement moins convenable et moins nécessaire, ne serait-ce que pour faire contre-poids au beau langage officiel connu sous le nom de *Français fédéral*.

La philologie latine, grecque, allemande, est, en revanche, fort bien représentée. On y explique, dans des cours différents, Démosthènes, Horace, Eschyle, Théocrite, Virgile, Euripide, Aristote, Tacite, Goethe, Albert de Haller, et le Niebelungenlied. L'histoire de la Suisse est en honneur, comme il convient ; elle a deux professeurs, Hidber et Gysi, l'un pour l'histoire moderne, l'autre pour l'histoire ancienne de la Suisse. La philosophie juive fait l'objet d'une étude approfondie, puisqu'elle y est examinée sous plusieurs faces ; la philosophie talmudique y est spécialement enseignée. A. D.

PRINCIPES DE CHIMIE GÉNÉRALE. — CHIMIE INORGANIQUE, par J. Oettli, professeur de chimie et de minéralogie à l'école industrielle cantonale de Lausanne ; 2^e édition, 288 p. in-8. ; 1877 ; 3 fr. 50 c.

Presque tous ceux qui ont fait des études générales un peu complètes ont gardé de la chimie un souvenir peu flatteur. Ce n'est pourtant pas la faute de cette science qui nous a déjà révélé tant de secrets et qui est sans contredit l'une des plus belles.

On sait qu'elle a marché à grands pas dans ces vingt dernières années, qu'elle a renouvelé ses théories et qu'elle est parvenue à relier bien des faits auparavant épars.

Sauf en France, d'où nous tirons beaucoup de livres d'école, les nouvelles théories sont entrées dans l'enseignement élémentaire. Là, plusieurs chimistes éminents se reposent sur leurs lauriers et s'attardent dans la théorie des équivalents ; les auteurs des livres élémentaires en font autant. Or, la théorie atomique, telle qu'on la présente aujourd'hui, a

fait faire assez de progrès à la chimie, pour qu'on lui donne maintenant le pas sur l'autre.

M. Oettli, disciple de la nouvelle théorie, est donc venu, par la publication de son livre, rendre un grand service aux instituteurs de la Suisse française chargés du cours élémentaire de chimie.

Une première édition lithographiée, vite épuisée, en a fait désirer une seconde; celle-ci est imprimée; 79 figures sur bois, bien réussies, facilitent la compréhension du texte; l'emploi de deux caractères d'impression permet d'omettre certains détails dans un premier cours; des titres nombreux dans les marges montrent tout de suite de quoi il est question dans chaque page, et les formules des réactions se détachent bien du texte.

Le fond correspond à la forme; M. Oettli a fait un choix judicieux des sujets et des matières qui se rapportent à son but, et la partie pratique n'a pas été négligée.

Le livre de M. Oettli sera bien accueilli, nous n'en doutons pas.

L. M.

Partie pratique.

par F. Maillard, sous-rédacteur.

COMPOSITION.

Nous n'avons pas reçu de travaux d'élèves sur le 14^e sujet proposé, page 301, *réponse à une lettre de reproches*; tandis que sur le 15^e, page 321, *lettre à mon père*, M. Pauchard, à la Plaine, nous a envoyé 8 compositions faites dans sa classe.

Celle de Louise Jaquet nous paraît la meilleure; nous la donnons telle quelle. Voici quelques mots sur les autres. *Joséphine Clavel*: quelques répétitions à *peine*, *j'attends*, etc. *Relevant d'un lit de mort*; plutôt *relevant de maladie*; l'auteur dit tantôt *vous*, tantôt *tu* à son père. *Aline Durand*, assez bien; mais on ne peut pas *comblér de sollicitude*. *Louisa Oltramare*, il ne faut pas employer *dont* et *en*, signifiant tous deux *de cela*, pour déterminer le même mot. *Henriette Vouaillat*, quelques répétitions, *écris*, *écrire*, etc. *Louise Mornieux*, quelques incorrections; qu'il *veut* y revenir, pour qu'il *va* revenir; on ne pardonne pas quelqu'un; on pardonne *quelque chose* à quelqu'un. *Aline Deytard*, peu d'incorrections. *Jenny Renet*, assez bien; quelques fragments trop identiques au *plan* de l'*Educateur*.

LETTRE A MON PÈRE.

Cartigny, le 30 octobre 1877.

Mon cher père,

C'est pour te demander une grâce que je t'écris, et je souhaite ardemment que tu me l'accordes, car de ta décision dépend le bonheur de toute notre famille.

Voici ce dont il s'agit: hier, j'ai reçu une lettre de mon frère, du fils qui t'a abandonné il y a deux ans pour courir après la fortune. Dans cette lettre qui est vraiment touchante, il me dépeint sa vie depuis le moment qu'il

a quitté le toit paternel jusqu'à présent, et je t'assure que je n'aurais jamais cru que l'on pût descendre si bas dans l'échelle sociale. Lorsque Alfred est parti de son village avec l'argent que tu lui avais donné sans t'opposer à son départ, il eut un instant de remords en pensant au chagrin qu'il te faisait ; il se dit que ce n'était pas la conduite d'un bon fils et qu'il te laissait dans un cruel embarras. Malheureusement, la perspective des plaisirs qui l'attendaient, l'emporta sur ces bons sentiments, et il se dirigea sur Paris, réalisant ainsi son rêve de chaque nuit. Arrivé dans la grande capitale il eut vite fait des connaissances, grâce à son argent. Il s'amusa beaucoup avec de faux amis, ne s'apercevant que trop tard qu'il en était la dupe, car, au bout d'une année, l'argent lui faisant défaut, ses amis l'abandonnèrent et il resta seul en face d'une misère profonde.

Il chercha alors à gagner sa vie, mais le commerce n'allait pas : les meilleurs ouvriers restaient sur le pavé, et lui, à qui sa vie de débauche avait enlevé l'habitude du travail, put encore moins trouver de l'ouvrage. Pendant longtemps il ne sut où se réduire et mangeait juste de quoi ne pas mourir d'inanition. Cette vie errante finit par miner sa santé déjà délabrée, et voilà bientôt deux mois qu'il est en proie à une fièvre violente. Désespéré, prenant la vie en dégoût, il ne sait que faire et en est réduit aux dernières extrémités. Du reste, pour mieux te le faire comprendre, je vais te copier textuellement quelques-unes de ses paroles :

« Ah ! m'écrivit-il, tu ne peux te faire une idée de mes souffrances à la fois morales et physiques. A peine vêtu, mourant de faim, repoussé de tous côtés, je me traîne pour ainsi dire dans les rues de Paris, et mène une existence digne de pitié. Que de fois, entraîné par le désespoir et les privations de tous genres, je suis sur le point de me faire voleur, ou de terminer promptement cette vie misérable ! Heureusement, la pensée de Dieu et de mes fautes déjà trop grandes, me retient au bord du précipice, et m'empêche de rendre mon malheur encore plus grand. Si tu savais, ma chère sœur, combien aussi je souffre du mal du pays et quel est mon ardent désir de pouvoir me jeter aux pieds de mon père pour qu'il me pardonne ! Mais, je n'ose pas retourner chez nous, et c'est pour cela que je t'écris, comptant bien que tu ne refuseras pas une parole de consolation à ton frère infortuné. »

Tu le vois, mon cher père, il souffre, il est malheureux, il implore ta miséricorde. Resteras-tu sourd à nos prières, fermeras-tu ton cœur au coupable humilié et repentant ? Oh non ! je te connais trop bien. Ton cœur sensible et bon s'attendrira à la pensée des malheurs de ton fils, et tu le rappellera près de toi pour éviter une plus grande honte pour la famille. Tu verras alors combien Alfred a changé à son avantage ; tu retrouveras bientôt tes jours heureux, et entouré des soins et de la reconnaissance de son enfant prodigue, tu béniras le ciel de t'avoir donné la force de pardonner.

C'est dans cette douce espérance, mon cher père, que je te prie d'accepter les baisers affectueux de

Ta fille dévouée,

L. JACQUET.

XVII *Sujet proposé* : NOËL. *Sommaire* : Origine : Naissance du Sauveur. Chants des bergers. — Fête chrétienne. Réjouissance de la venue du Sauveur. — Fête dans les familles. — Arbres de Noël. — Chants.

ARITHMÉTIQUE.

Cours moyen.

Réponses aux problèmes du n° XXII, p. 399 : XXXIV : la 1^{re}, de 300 litres. XXXV, fr. 1234,53.

PROBLÈMES.

XXXIX. Un boucher achète un bœuf dont la viande pèse 543,4 kg. à fr. 165,50 les cent kilog. Il vend 249 kg. à fr. 1,80 ; 235,6 kg. à fr. 1,60 et le reste à fr. 1,50. Le cuir pèse 64 kg. et vaut fr. 1,15 le kg. La dépouille est estimée payer les frais généraux. Quel est le bénéfice ?

XL. On a coulé une statue de kg. 6428,7 avec un alliage de 445 Hg. d'argent ; 7,093 qm. d'étain et le reste de cuivre. Quel est le prix de revient de cette statue, si l'argent coûte fr. 2,2222 le Dg. ; le cuivre fr. 0,40 l'Hg. et l'étain fr. 4,40 le Kg.

GÉOMÉTRIE.

Solution du problème XVIII, page 378.

Le carré construit sur l'hypothénuse est égal à 4 fois l'aire du triangle rectangle plus le carré de la différence des deux côtés de l'angle droit. En représentant par x cette surface, et se rappelant que l'aire du rectangle est double de celle du triangle, on déduit l'équation :

$$4x + 65^2 = (82,565)^2 ; 4x = 6816,979225 - 4225 = 2591,979225 ;$$
$$x = \frac{2591,979225}{4} = 647,99480625 ;$$

$2x$ ou surface du rectangle = $647,99480625 \times 2 = 1295,9896125$ mq. (A. Pilet).

Ont en outre donné la réponse : MM. Jaccard-Farron, Légeret, Jules Dormoy, Frossard, Jules et Emile Compagnon, C.-F. Jomini. Les calculs de H. Chevalier et de P. Sannet ne sont pas terminés.

PROBLÈME.

XXI. Un propriétaire qui a un tonneau dont le fond n'est pas en bon état, achète un pain de goudron à bouteilles pour y couler intérieurement. On demande quelle doit être l'épaisseur de la couche de goudron, sachant : 1^o que le tonneau a 0,5 m. de diamètre, 2^o qu'on ne tient pas compte de l'évasement produit par la courbure des douves ; 3^o que le pain de goudron est un prisme hexagonal de 35 mm. de hauteur et de 64 mm. pour côté de la base. ($\pi = 3,1416$).

COMPTABILITÉ.

Comptes à établir.

Solution du problème IV, page 378.

I. CALCUL DU PRIX DE REVIENT.

1^o Achat.

13,5 ares à fr. 315,50 = fr. 4259,25.

42,88 ares à fr. 296,25 = fr. 12703,20.
 37,6 » 325,45 = fr. 12236,92.
 41,22 » 340,80 = fr. 14047,78.

135,20 ares coûtent fr. 43247,15.
 Mutation 43247,15 à 4,2 % = 1816,38.
 Frais de notaire = 340,00.

Total fr. 45403,53.

2^o *Produit.*

135,20 moins 7,40 = 127,80 ares à 108 l. = 13802,4 l.

déchet à 2 % = 276,0

Reste 13526,4 litres.

3^o *Dépenses annuelles.*

Intérêt 5 % de fr. 45403,15	Fr. 2270,15
Pour porter les terres : 135,2 ares à fr. 0,50	» 67,60
Fumier le $\frac{1}{3}$ de 135,2, soit 45,06 \times 0,825 à 16 fr.	» 594,79
Minage : 370 mètres à fr. 0,95	» 351,50
Echalas 0,560 millier à fr. 62,50	» 35,00
Provins : 1240 à fr. 0,07	» 86,80

Culture	<table border="0"> <tr> <td>taille . . fr. 1,10</td> <td rowspan="4">} fr. 7,15 \times 131,50</td> <td rowspan="4">» 940,22</td> </tr> <tr> <td>1^{er} labour. » 2,35</td> </tr> <tr> <td>2^e » » 1,60</td> </tr> <tr> <td>effeuille . » 2,10</td> </tr> </table>	taille . . fr. 1,10	} fr. 7,15 \times 131,50	» 940,22	1 ^{er} labour. » 2,35	2 ^e » » 1,60	effeuille . » 2,10
		taille . . fr. 1,10			} fr. 7,15 \times 131,50	» 940,22	
		1 ^{er} labour. » 2,35					
		2 ^e » » 1,60					
effeuille . » 2,10							

Paille, 131,50 \times 0,25 à fr. 1,50	» 49,31
Journées d'hommes, 30 à 5 fr.	» 150,00
» de femmes, 40 à 3 fr.	» 120,00
Pressoir 10 % de fr. 640	» 64,00
Loyer de la cave et des vases	» 250,00
Chandelles 12 \times 3 à fr. 0,18	» 6,48
Vin pendant les vendanges 15 \times 12 à fr. 0,60.	» 108,00
» l'été 2,5 \times 135,2 à fr. 0,60.	» 202,80
Impôts 43247,15 \times 0,80 à 1,5 p. $\frac{00}{100}$	» 51,90

Somme. Fr. 5348,55

Prix d'un litre 5348,55 : 13526,4 = fr. 0,39534, etc, soit
 39 cent. et demi à peu près.

II. CALCUL DU BÉNÉFICE.

13526,4 l. à fr. 0,45 valent fr. 6086,88.

Dépenses. 5348,55.

Reste pour bénéfice annuel fr. 738,33.

Nous avons reçu 25 solutions de l'école de Maraçon qui sont à peu près justes sauf quatre, celles de A. Dovat, L. Serex, Jules et Henri Chollet qui n'ayant pas la même somme pour l'intérêt arrivent cependant à la même balance. Le calcul du bénéfice est exact. Quant au prix de revient, les garçons ont trouvé fr. 0,38751 et les filles 1 centime de plus. Six élèves de la 1^{re} école des garçons de Lausanne ont donné les réponses justes. Julie Martin, de Trélex, et Louis Bory n'ont fait qu'une faute, c'est de compter les frais de notaire comme dépense annuelle plutôt

que comme frais d'achat; 3 élèves de l'école d'Héricourt ont compté à 5 % l'intérêt du pressoir, comme des vignes, puis la dépréciation à 10 %, cependant le problème donnait le 10 % pour intérêt et dépréciation. Quatre élèves de l'école des Terreaux à Lausanne, ont une différence de 3 à 4 fr. sur la mutation et un dixième de centime sur le prix de revient. Quatre solutions de l'école de Bernex, elles sont justes et les comptes bien établis. Nous sommes généralement satisfait des réponses reçues, aussi nous proposons-nous de donner de nouveaux problèmes aux prochains numéros.

ENCORE LES LEÇONS DE CHOSES.

Si ce n'est pas abuser de la liberté que vous m'accordez d'émettre quelques-unes de mes idées dans vos colonnes, je me permettrai encore d'étudier un peu la manière de donner ces leçons de choses.

Expérience faite, il m'a été prouvé que la première chose nécessaire pour que la leçon soit bonne et intéressante c'est de la *bien préparer*. Une fois bien pénétré soi-même de son sujet, ayant pour ainsi dire devant les yeux le petit programme à suivre pour arriver à bonne fin, on est sûr de ne pas se laisser égarer par des explications trop longues ou peu attrayantes; il faut savoir nettement ce que l'on veut dire; pas d'hésitations ni d'imbroglies, l'enfant remarque bien vite si le sujet que vous développez vous intéresse vous-même, et, dans le cas contraire, ses yeux, son air distrait vous prouveront bientôt que vous faites fausse route et qu'il est un chemin plus court, plus captivant; quitte à se donner la peine de le chercher, ce chemin.

Il est vrai, qu'il n'est pas toujours facile de fixer l'attention de ses élèves. — Hélas, une mouche qui vole, une espièglerie du voisin, une expression même tant soit peu comique à leur oreille, suffisent souvent pour détourner l'esprit des enfants du thème que vous déroulez cependant avec tant de verve !.... Mais, passons là-dessus, et, puisqu'il faut de la gaieté à ces petits esprits avides de distractions dans les heures d'école, eh bien ! ne la leur refusons pas, même en leur développant des sujets instructifs; que la leçon de chose soit le plus souvent présentée sous la forme de récit, revenons de temps à autre à une petite fiction, à quelque anecdote bien appropriée, introduite juste au moment où le sujet paraissait bien ardu.... et alors !.... vous aurez à faire à des enfants bien rebelles en vérité, si vous ne réussissez pas au gré de vos désirs.

Une grande chose à observer encore, c'est de se garder de lire sa leçon. Rien n'ennuie autant l'enfant que cette suite de phrases, d'expressions si bien choisies que son intelligence a peine à s'assimiler; une élocution simple et claire, une conversation enjouée entre le maître et les enfants, voilà ce qui vous assurera bien plus de succès que ne saurait le faire la lecture du meilleur manuel sur les choses les plus intéressantes possibles.

Puis on ne peut assez faire travailler l'esprit de l'élève, mettre en jeu ses facultés de raisonnements, d'investigation, par des questions de toute sorte, les plus simples, les plus naturelles du monde. — Ainsi en par-

lant du fer, du papier, par exemple, demandez-en tous les usages, bientôt vous verrez tous les petits visages, même des plus maussades, s'illuminer de plaisir, on vient de trouver quelque objet, une idée se présente, puis une autre, les réponses pleuvent ! Il n'est pas difficile alors de faire travailler même les esprits les moins actifs, et cependant quoi de plus simple que des réponses telles que celles-ci... avec du papier on fait : des livres, des cahiers, des enveloppes, des timbres-poste, des cornets, etc., etc. Mais qu'importe, l'enfant travaille, il est actif et en éprouve du plaisir, il devient facile alors d'attirer son attention sur le côté sérieux, utile de l'objet qu'il vient de nommer.

Mais, du reste, je m'attache à des détails bien minimes ; chaque maître a en lui-même ce foyer d'imagination propre à répandre le charme et l'intérêt sur les sujets si variés que nous présentent la nature et l'esprit humain, revenons une dernière fois à notre sujet proprement dit :

En fait de manuel propre aux leçons de choses, je me bornerai à recommander celui de Henri Fabre : *L'Oncle Paul à ses neveux*, pour le degré inférieur, et du même auteur, mais pour un degré supérieur, le livre « *Aurore* ou récits sur cent sujets variés ». Là, on trouve ses leçons toutes préparées, excellentes, mêlant, comme je le disais, souvent la fiction, le récit à la conversation instructive ; il ne reste plus au maître qu'à lire plusieurs fois avec attention le morceau choisi afin d'avoir bien devant les yeux la marche à suivre, — et alors, — laissez à votre propre élocution de faire le reste, une demi-heure au plus suffira pour élaborer pleinement et sans trop d'ambages l'un de ces cent sujets variés.

J. W.

CHRONIQUE SCOLAIRE

ESPAGNE. — A Saragosse on a distribué en prix aux huit instituteurs de première classe l'*Histoire d'Espagne* de MM. Cortada et Borrao, à 14 de seconde classe l'*Art d'élever les enfants* de M. Lopez Catalan et à 6 de troisième classe l'*Histoire naturelle* de Pereda et à 30 instituteurs de quatrième classe la grammaire raisonnée de Sallera (El Magisterio de Madrid, 5 novembre).

ALLEMAGNE. — Le chef d'un conseil d'école local, un M. Motloch, a donné son congé à un instituteur sous le prétexte qu'il un mal d'yeux contagieux et que son âge avancé d'ailleurs le rendait peu propre à ses fonctions, le Conseil d'École de district a protesté contre cette manière de faire, au nom de la population mécontente et indignée de la ville de Hüteldorf où s'est passé cet incident.

ETATS AUTRICHIENS. — La ville de Brünn en Moravie a décidé de faire mettre une plaque de marbre commémorative dans la maison où est né l'archevêque de Vienne Milde, avec ces mots : « Dans cette maison est né le 11 mai 1777, Vincent Milde, archevêque de Vienne, digne prêtre et admirable pédagogue » (*Freye pædagogischen blätter de Vienne*). L'*Educateur* a donné une esquisse biographique de ce généreux et savant prélat.

VARIÉTÉ

La composition à l'École.

Chacun sait combien les compositions, et les premières surtout, offrent de difficultés, et quelle affaire capitale elles sont pour les enfants.

Rien que ce long terme de *composition*, lorsqu'il résonne pour la première fois à notre oreille, ouvre à notre esprit un monde de petites misères. Je ne dis pas qu'il en soit ainsi pour tous les enfants ; non, il en est qui, d'emblée, se montrent en état de traiter convenablement un sujet quelconque. Pour d'autres, au contraire, et c'est le plus grand nombre, je le crains, il n'en est pas ainsi : on fait piteuse mine en songeant qu'il s'agit de faire travailler sa cervelle. Hélas pas la moindre idée ! et si l'on ne vient pas en aide au malheureux condamné à réunir des idées qu'il ne sait pas exprimer, il faut désespérer de la future composition du débutant.

Ceci me rappelle la première composition qu'une petite élève, dont je dirigeais les travaux, fit un jour à mes côtés. — Le mot de composition l'effrayait beaucoup. Je la vis venir s'asseoir toute pensive à sa place accoutumée. La tête dans ses mains, l'air soucieux au plus haut point, ce compositeur de neuf ans me fit enfin pitié.

« Eh bien, Marie, lui dis-je, qu'y a-t-il ? Quel travail peut te faire pousser de si profonds soupirs ? » — « Ah !... c'est que je dois faire une *composition* ! » répondit-elle d'un ton lamentable. — « Une composition ! et sur quel sujet ? » — « Sur mon chien, sur Flic, et je ne sais pas qu'en dire ! » — Par degré, cependant, je parvins à lui faire trouver ce qu'elle pourrait en dire et après quelques essais, elle écrivit enfin (Je donne l'essai tel qu'il était) : « *Flic est un mignon petit animal avec un visage de singe !... il a des yeux bien brillants, ... des yeux de fripon, comme dit ma sœur ; il a une petite queue...* » Ici, les idées de Marie s'embrouillaient, il fallait dire autre chose et cependant rien ne lui venait à l'esprit — enfin elle continua : « *Flic court souvent s'amuser vers la maison du pasteur — aujourd'hui il est de nouveau parti...* » et à cet endroit l'enfant, après avoir lu sa phrase à haute voix, pose délibérément son crayon, ferme son cahier et croise les bras. — « Alors, lui dis-je, as-tu fini ? » — « Eh ! répondit-elle de l'air le plus naïf — je ne puis pas finir ma composition ; *Flic n'est pas revenu !...* il faut attendre jusqu'à ce que le chien soit revenu... ! »

Le prétexte me parut si comique qu'on en resta là avec la composition ! Bien sûr que le chien revint, mais la fin de l'*histoire* n'arriva pas !

J. W.

NOMINATIONS

Genève. — Au Collège, 3^e industrielle, M. Jornot. — A l'école secondaire des jeunes filles, sous-maitresse, M^{lle} Laurier. — Dans les écoles primaires : M. Jacques, régent à Planpalais. — M^{me} Berthet-Barraud, régente à Genève. — M. Garin; Eugène, régent à Genève.

Vaud. — *Brevetés en 1877.* — M. Bujard, Begnins. — M^{lle} Caroline Dutoit, Payerne (1^{re} filles). — M^{lle} Jeanmonod, Lausanne (remplacement). — M^{lle} Alice Thévoz, Tolochenaz.

Le Rédacteur en chef : A. DAGUET.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE BORGEAUD. — CITÉ-DERRIÈRE, 26.

L'ANNÉE BIBLIQUE

Cet ouvrage, publié par les sections romandes de l'**Union évangélique**, renferme pour chaque jour de l'année l'indication d'une lecture biblique, une méditation et une prière ; il paraît par livraisons trimestrielles. Prix : 2 fr. par an. S'adresser à MM. Rouge et Dubois libraires à Lausanne. Les années 1876 et 1877 de l'*Année biblique*, beaux volumes de 740 pages, sont en vente à la même adresse aux prix de 3 fr. 50 c. le volume.

L'ÉCOLE

Journal d'éducation et d'enseignement pratique.

continuera à paraître en 1878 aux mêmes conditions que précédemment.

Prix d'abonnement : **Suisse** 4 fr. — **Union postale** 5 fr. 50

S'adresser à la **Librairie IMER et PAYOT**, à Lausanne. Envoi **franco**, sur demande, du prospectus et d'un n^o spécimen.

Chez l'Éditeur **S. BLANC**, à Lausanne.

10, chemin du Tunnel, 10.

ÉTRENNES OU PRIMES GRATUITES

à tous les acheteurs des ouvrages suivants :

(La liste est adressée franco à toute personne qui en fait la demande).

ALBUM D'HISTOIRE NATURELLE

beau volume in-4, de 256 pages,
sur 2 colonnes, avec un grand nombre d'excellentes gravures,
prix cartonné 8 fr. 50 c.

SUISSE ILLUSTRÉE

1^{er} ou 2^{me} semestre 1877.

beaux volumes de 312 pages chacun, sur 2 colonnes,
le volume broché 6 fr., relié 8 fr.

CHATEAUX SUISSES

nouvelle édition, illustrée par Gustave Roux, et augmentée d'un
PRÉFACE par Eugène RAMBERT,
prix 8 francs.

Adresser les demandes avant le Nouvel-an.

Nouvelles publications de D. LEBET, éditeur, à Lausanne.

IL SORT DE PRESSE :

RECUEIL DE CHANTS à 4 voix égales pour chœurs mixtes,
1 beau vol. in-octavo, broché fr. 3, relié 3 fr. 50.

Par commande de 10 exemplaires et aux sociétés de chants qui m'en font directement la demande, je remets ce volume aux prix de 2 fr. 50 broché et de 3 fr. relié.

ÉCOLE MUSICALE, 2^e édition, première partie, un vol. cart. 80 c.

En vente chez H. MIGNOT, éditeur.

Pré-du-Marché. 7, Lausanne.

OUVRAGES DE M. F. MAILLARD

Recueil de problèmes d'arithmétique. Quatrième édition.

Prix : 1 fr. 25.

Ce recueil se vend aussi en deux séries séparées, au prix de 60 cent. chacune.

Manuel d'instruction civique, Seconde édition. Prix : 75 cent.

Cours élémentaire de comptabilité. Prix : 1 fr.

Première grammaire pour les jeunes enfants. Prix : 60 cent.

OUVRAGES DE M. A. GILLIÉRON

Premiers éléments de géométrie et de toisé. Troisième édition.

Prix : 1 fr.

Notions élémentaires de cosmographie. Seconde édit. Pr. 50 c.

Précis d'arithmétique. Prix : 60 cent.

Leçons théoriques et pratiques de grammaire française,
par Ch. Verrey. Prix : 3 fr.

Abrégé de l'histoire de la Suisse, par Alex. Daguét. Prix : 1 fr.

Recueil de mots français par ordre de matières, par B. Pautex. Prix : 1 fr.

Recueil de mots français à l'usage des commençants, par le même. Prix : 25 cent.

Problèmes élémentaires de géométrie, par F.-C. Pasche.
Prix : 1 fr. 50. (pour paraître prochainement).

B. BENDA, LIBRAIRE-ÉDITEUR A LAUSANNE

VIENT DE PARAÎTRE :

MÉMOIRES DE L'INSTITUTEUR GRIMPION.

1^{re} partie.

Les premiers degrés de l'échelle.

par **JULES BESANÇON**

Fr. 2 50 c.

Papeterie PENEVEYRE et C^e, LAUSANNE

FOURNITURES D'ÉCOLE

Modèles de dessin de tous les genres.

Cahiers blancs et de différentes réglures, dits pour le dessin et la tenue des livres. — Modèles d'écriture, Cahiers **Godchaux** et **Rollin**.

Ardoises naturelles, en tôle et Carton préparé.

Encre d'école, Craie blanche ronde et carrée.

Règles et équerres divisées au système métrique.

Boîtes et instruments de mathématiques, Compas en bois, Tableaux noirs.

En vente chez Georges BRIDEL, éditeur, à Lausanne.

PETITE ENCYCLOPÉDIE

DÉ LA JEUNESSE

OU

Notions élémentaires

sur les aliments de l'homme, les vêtements, objets de toilette et ustensiles de ménage,
les substances minérales et végétales d'un usage général,
les inventions, arts et institutions

par E. C. R.

1 vol. in-12, de 346 pages.

Prix : broché, 3 fr. ; relié, toile gaufrée, 4 fr.

Envoi franco contre remboursement.

On est étonné de la quantité de notions utiles que l'auteur a su condenser dans ce volume. Écrit dans un style simple et clair, cet ouvrage serait un livre de lecture que nous verrions avec plaisir introduit dans nos écoles. On ne saurait en effet trop recommander aux personnes chargées de l'instruction de nos enfants de donner à l'enseignement un but pratique. (*L'Éducateur*, 1 juillet 1877).

Un prospectus contenant la table des matières générale de l'ouvrage et la table alphabétique de tous les sujets qui y sont traités est envoyée gratis et franco à toute personne qui en fait la demande.

En vente à la librairie IMER et PAYOT.
rue de Bourg, à Lausanne.

Recueil de charades et comédies, à l'usage de la jeunesse, par M^{me} J. d'Oppel. 1 joli volume in-12. Prix : 2 fr.

Charmant petit volume qui fera sans doute son chemin dans une saison où les réunions de famille lui donnent toute sa valeur. Ces petites pièces, gaies, fines, souvent piquantes et qui prêtent à de jolis costumes, sont destinées plus encore à être représentées qu'à être lues.

Sauf Berquin, d'heureuse mémoire, on sait combien il existe peu de pièces pour des jeunes filles ; aussi les directrices de pensionnats et les mères seront-elles reconnaissantes envers M^{me} d'O. qui, en publiant ce volume, a voulu les faire jouir d'un plaisir qu'elle n'avait réservé d'abord qu'à sa famille.

On trouve à la même librairie les fournitures et tous les livres employés dans nos **écoles primaires** et **secondaires**.

VIENT DE PARAÎTRE :

CARTE DU CANTON DE VAUD

divisée par districts et cercles, en liserés coloriés, à l'échelle de $\frac{1}{200000}$
1 feuille. 1 franc.

EN VENTE

A la librairie CHANTRENS, à Lausanne

et chez tous les libraires du canton.

A NOS ABONNÉS

Ensuite d'entente avec l'éditeur, les abonnés de l'*Educateur* qui en feront la demande à la gérance de ce journal à Lausanne, recevront contre remboursement de fr. 2 (le prix de librairie est de fr. 3) l'un ou l'autre des ouvrages suivants :

1° **Atlas historique de la Suisse**, à l'usage des écoles et des familles, par J. S. GERSTER. — 18 cartes sur 4 planches coloriées, avec texte explicatif. — Cartonné.

2° **La Terre sainte**, parcourue la Bible à la main. Ouvrage destiné à la jeunesse. 2^{me} édition, illustré.

Der Pädagogischer Beobachter.

Journal d'instruction et d'éducation, paraissant chaque semaine, par les soins d'une association d'instituteurs du canton de Zurich.

Prix d'abonnement : fr. 4 par an, 2 fr. 50 pour un semestre.

Des numéros d'essai seront envoyés sans frais, sur demande spéciale.

On s'abonne par l'intermédiaire des bureaux de poste ou en s'adressant directement au bureau d'expédition, imprimerie *J. Schabelitz*, à *Zurich*.

La SCHWEIZERISCHE LEHRERZEITUNG,

organe de la Société suisse des instituteurs, paraît à Frauenfeld tous les samedis. Ce journal, très répandu dans la Suisse allemande, offre une publicité étendue aux annonces concernant les ouvertures de concours, offres et demandes de places, recommandations de pensionnats, échanges, annonces de librairies et de fournitures d'école.

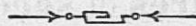
Les annonces peuvent être adressées directement à M. J. HUBER, éditeur, à Frauenfeld, ou par l'entremise du gérant de l'*Educateur*.

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE

BORGEAUD

Cité-Derrière, 26.

LAUSANNE



TABLEAUX ET REGISTRES DE TOUS GENRES — CATALOGUES
OBLIGATIONS — TÊTES DE LETTRES — PRIX-COURANTS
LETTRES D'AVIS ET FORMULES POUR PROCUREURS
CARTES DE CONVOCATION, DE FIANÇAILLES
D'ADRESSE, DE VISITE, — ÉTIQUETTES
FACTURES — CIRCULAIRES — TARIFS
ETC., ETC.

L. ABEURS — JOURNAUX
IMPRESSIONS POUR ADMINISTRATIONS

PROGRAMMES ET ARTICLES
STATUTS & RÈGLEMENTS DE SOCIÉTÉS